

PARLEMENT EUROPEEN
**La réforme du droit
d'auteur franchit
une nouvelle étape**

La réforme européenne du droit d'auteur a franchi une nouvelle étape avec l'adoption mardi du compromis trouvé par les États membres par la Commission Affaires juridiques du Parlement européen.

Désormais il ne manque plus que le vote de l'ensemble des députés en plénière pour que soit adoptée cette réforme, très attendue par les médias et les créateurs, mais fustigée par les géants d'internet et les partisans de la liberté sur la toile.

Ce vote aura très probablement lieu lors de la session du parlement européen à Strasbourg, entre les 25 et 28 mars, a indiqué son service de presse. Mardi, 16 eurodéputés se sont prononcés pour la réforme, et 9 contre, sans aucune abstention. Le vote en plénière pourrait être plus serré.